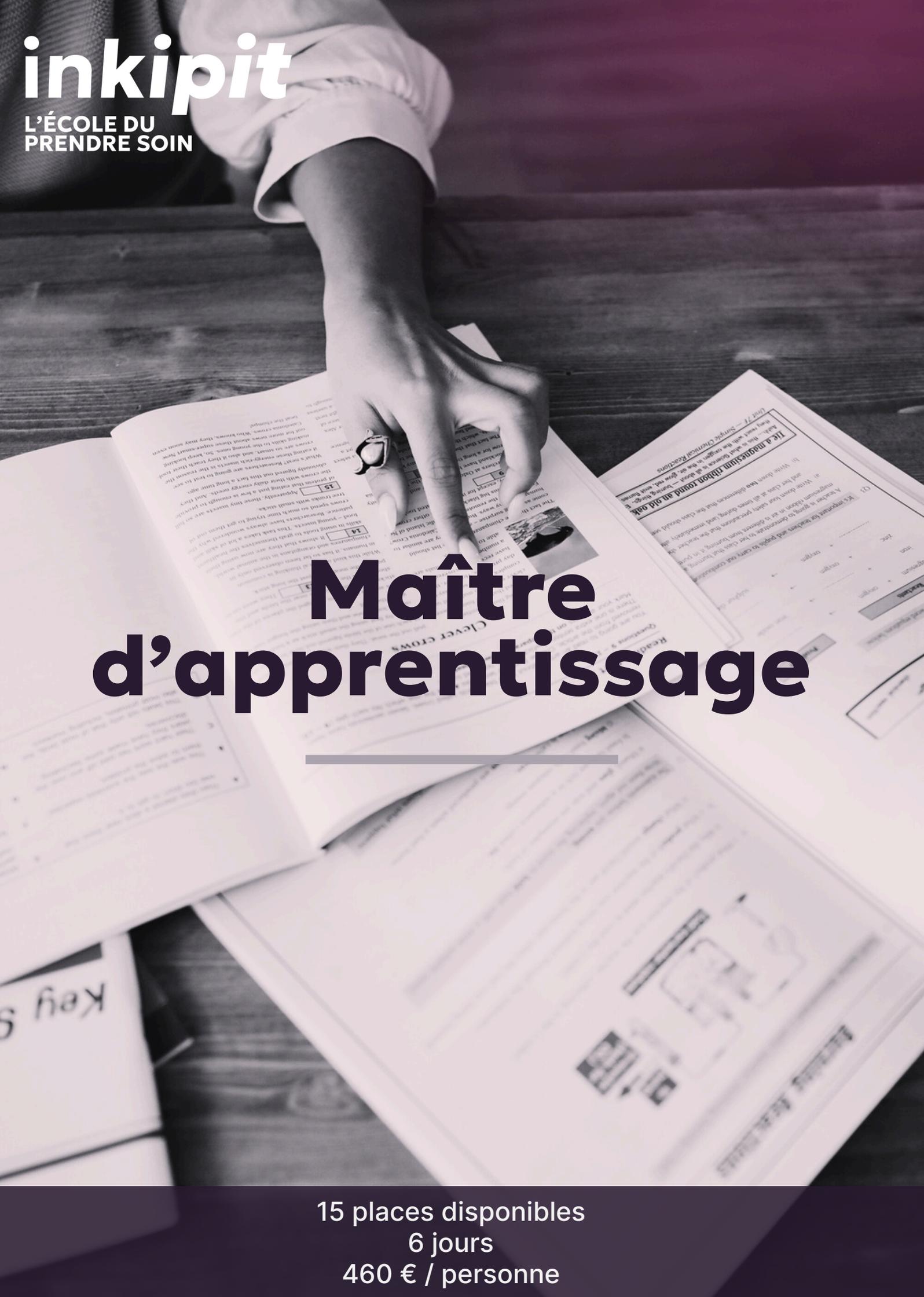


inkipit

L'ÉCOLE DU
PRENDRE SOIN



Maître d'apprentissage

15 places disponibles
6 jours
460 € / personne

Maître d'apprentissage (OPCO Santé)

Durée

2 x 3 jours en présentiel
(soit 40h00)

Lieu

Inkipit | 3 avenue du
Général de Croutte, 31100
Toulouse

Financement

Employeur ou individuel

Prérequis

Aucun

Public concerné

Tout salarié de la Branche
professionnelle

Dates et horaires

3, 4, 5, 18, 19 et 20 juin
2025
9h/12h30 | 13h30/17h
(9h/12h | 13h/15h le
dernier jour)

Taux de satisfaction

100 %* (45 % de satisfaits
et 55 % de très satisfaits)

**Ce taux correspond aux
réponses des participants
(N=20) de deux formations
réalisées en 2024. Le taux de
retour du questionnaire est de
95 %.*

La formation

La commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la branche médico-sociale a rendu obligatoire, depuis le 7 mai 2015, la formation des maîtres d'apprentissage. Ce rôle primordial du maître d'apprentissage est réaffirmé par la création, par le ministère du Travail, de la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur. Cette certification, qui fait l'objet d'une inscription au répertoire spécifique établi par France Compétences, présente l'avantage, pour les futurs certifiés, de permettre une meilleure reconnaissance de leurs compétences et une sécurisation de leur trajectoire professionnelle.

Désigné par l'employeur, le maître d'apprentissage, interlocuteur privilégié du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et de l'apprenti, a pour fonction de donner une cohérence à la formation de l'apprenant entre les enseignements théoriques au CFA et la pratique en entreprise. Notre programme de formation a pour objectifs de permettre aux maîtres d'apprentissage de savoir accueillir, accompagner et évaluer les apprentis dans leur processus de formation.

Vous êtes en situation de handicap ?

La formation peut être
adaptée à vos besoins
avec l'appui de nos
référénts handicap.



Aptitudes & compétences visées

Appréhender les spécificités de la fonction de maître d'apprentissage dans le contexte réglementaire du secteur sanitaire, médico-social et social.

Élaborer la mise en œuvre d'un dispositif expérientiel favorisant un étayage des acquis théoriques et la construction des savoir-faire opératoires par l'apprenti.

Définir une mise en œuvre d'une démarche d'évaluation apprenante avec l'apprenti en tant que support de l'acquisition des compétences en situation professionnelle.

Collaborer avec les différents acteurs du parcours d'apprentissage pour la co-construction du projet d'encadrement de l'apprenti.



Contenu

- Être maître d'apprentissage, cadres réglementaires, missions
- Fondamentaux de la formation d'apprenti
- Processus d'accompagnement de l'apprenti - Relation à l'apprenti
- Suivi de la progression pédagogique
- Relation avec les différents acteurs de l'apprentissage
- Temps de réflexions et d'analyse sur la posture du maître d'apprentissage



Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exemples concrets
- Exercices pratiques à partir de scénettes et de situations vécues
- Accès durant un an à la plateforme informatique ETUDE (Moodle©) : diffusion de ressources documentaires (articles, sites internet, vidéos, etc.)



Évaluation

- Questionnaire en amont de la formation pour cibler les attentes et ajuster le contenu de la formation
- En cours et en fin de formation pour évaluer les compétences acquises et la progression
- Questionnaire en fin de formation pour évaluer la satisfaction
- Questionnaire à distance de la formation afin de mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans les pratiques

Un certificat de réalisation est remis à chaque apprenant.

Une attestation des acquis de formation sera remise à chaque apprenant.



Intervenants

M. Fabrice DERBIER

Consultant, coach certifié et conseiller en formation professionnelle, certifié Responsable projets et ingénierie en formation.

M. Nicolas LACOMBE

Chef de service, responsable des Maîtres d'apprentissage et formateur attaché au service de formation interne de la Fondation OPTEO.

M. Patrick MÉDA

Éducateur spécialisé, Maître d'apprentissage, Diplôme universitaire Responsable de formation (DURF).



Notre équipe de passionnés

Pédagogie

Sébastien CARRIÉ

s.carrie@arseaa.org

Administratif

Blondie ARCOS &

David AZNAR

05 61 19 09 45 | 05 61 19 26 40

b.arcos@arseaa.org

d.aznar@arseaa.org